

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du mardi 04 octobre 2022

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle
- b. Concession de logement
- c. DBM crédits globalisés
- d. Convention téléphonie
- e. Forfait mobilité durable

II) Affaires pédagogiques

- a. Bilans Classe orchestre et Association sportive 2021-2022
- b. Bilan de rentrée
- c. Délégation de signature pour M. Péchard
- d. Mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

III) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h05.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Minnella, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

**I.a : DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CHEF D'ETABLISSEMENT
POUR LA PASSATION DES MARCHES A INCIDENCE FINANCIERE ANNUELLE**

Afin de ne pas entraver le fonctionnement de l'établissement, Mme la Gestionnaire demande au Conseil d'Administration d'accorder au président du Conseil d'Administration, M. GUERIN, une

délégation de signature pour pouvoir signer les différents marchés publics, avant présentation au Conseil, et s'engage à les présenter au Conseil d'Administration suivant.

Les membres du Conseil d'Administration autorisent, à l'unanimité, le président du Conseil d'Administration à signer les différents marchés publics.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

I.b : CONCESSION DE LOGEMENT

Le logement occupé par Mme TOUTAIN, la Gestionnaire de l'établissement, est théoriquement celui du Principal de l'établissement, logement qui a été refait à neuf dans les années 2010.

Cependant, à l'arrivée de Mme TOUTAIN en septembre 2020, seul ce logement était disponible, puisque le logement réservé habituellement à la Gestionnaire était insalubre. Mme TOUTAIN l'occupe donc depuis cette date.

M. PECHARD, Principal Adjoint, qui est arrivé en septembre 2022, occupe donc le logement qui est théoriquement réservé à Mme la Gestionnaire, afin de ne pas la faire déménager.

Ce dernier logement vient, à son tour, d'être rénové.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la répartition des logements de fonction.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

I.c : DBM CREDITS GLOBALISES

Une Décision Budgétaire Modificative (DBM) est nécessaire car nous avons reçu une notification de crédit le 11 juillet 2022, d'un montant de 696 euros, subvention fléchée « manuels scolaires, droits de reprographie ».

Il nous faut répartir cette subvention entre ces deux éléments « manuels » et « reprographie ».

Nous sommes dans l'obligation de mettre 646,50 euros sur la ligne « reprographie » et le reste, 49,50 euros, sur la ligne « manuels ».

C'est une obligation puisque nous devons épurer l'année 2021 qui n'a pas été réglée en droits de reprographie.

→ Combien restant en manuels : 2865,45 euros

M. PHOCION, professeur de mathématiques, veut connaître la raison pour laquelle il n'y a pas eu de règlement des « droits de reprographie » en 2021

M. GUERIN, président du Conseil d'Administration, lui répond que c'est parce que l'établissement n'avait pas reçu de notification de paiement.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la DBM concernant la répartition de la subvention pour les manuels scolaires et droits de reprographie.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

I.d : CONVENTION TELEPHONIE

Le collège était sous contrat avec l'entreprise Céleste Stella Telecom

Suite à des problèmes concernant les intérêts moratoires de factures transmises pendant les vacances scolaires, le collège souhaite changer de fournisseur et passer chez Orange. Les factures resteront du même ordre, mais la question des intérêts moratoires sera mieux prise en compte.

La Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur le contrat téléphonique.

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, le chef d'établissement à signer la nouvelle convention téléphonie avec Orange.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

I.e : FORFAIT MOBILITE DURABLE (FMD)

Le FMD s'applique aux déplacements domicile-travail effectués à vélo ou en co-voiturage par les personnels d'un établissement public de l'État (dont EPLE), après délibération du Conseil d'Administration de l'établissement.

Pour prétendre à l'attribution du FMD, l'agent doit s'être déplacé entre sa résidence habituelle et son lieu de travail, avec l'un des deux moyens susmentionnés pendant un nombre minimal de 100 jours par année civile.

Le FMD est fixé à 200 euros par année civile.

Il est donc demandé au Conseil d'administration s'il autorise l'application de ce Forfait Mobilité Durable pour les agents exerçant au sein du collège Jean-Louis BERNARD.

Mme JOSEPH, représentante des parents d'élèves, intervient alors en disant que cela pourrait pénaliser les collègues qui habitent trop loin.

Un léger débat s'ouvre alors entre les différents membres du Conseil d'Administration, **mais tous finissent par adopter à l'unanimité ce Forfait Mobilité Durable aux personnels qui en feraient la demande.**

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

II.a : BILANS CLASSE ORCHESTRE ET ASSOCIATION SPORTIVE 2021/2022

Le bilan Orchestre à l'école pour 2021/2022 est transmis en annexe.

27 élèves participent à la Classe Orchestre.

Mme DIOLE, professeure de musique, coordonne le dispositif au sein du collège avec la collaboration de 6 professeurs du Conservatoire du Pôle culturel des Coëvrons.

La Classe Orchestre a participé à plusieurs événements parmi lesquels : les Portes Ouvertes du collège, un concert avec l'Harmonie de Bais, et la participation aux Baldifolies.

Les progrès en musique des élèves ont été constatés tout au long de l'année.

M. GUERIN remercie chaleureusement Mme DIOLE et tous les professeurs du Conservatoire pour leur investissement.

Bilan de l'Association sportive :

Pour le bilan financier, on constate un solde positif de 1178,31 euros au 21/09/2022, jour de l'Assemblée Générale, avec 74 licenciés en 2021/2022, ce qui correspond à 40 % du collège.

Certaines activités ont été restreintes en raison du COVID : course d'orientation, run and bike, badminton, tennis de table, step, escalade, raid nature.

Il y a eu des compétitions au niveau du district et du département, mais pas de podium.

M. GUERIN remercie chaleureusement Mmes BRETON et FOUGERAY, professeures d'EPS dans le collège, pour leur investissement l'an dernier, et de surcroît dans un contexte de COVID difficile.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

II.b : BILAN DE RENTREE

La structure de rentrée est celle prévue en juin avec deux classes par niveau et des effectifs en augmentation, preuve du dynamisme et du collège, et de la municipalité et des collectivités :
On comptabilise 193 élèves pour cette rentrée 2022, et 185 en septembre 2021.

Nouveaux personnels :

- M. GUERIN, principal des collèges de Bais et de Villaines-la-Juhel
- M. PECHARD, principal adjoint à Bais
- M. BEAUGEARD, professeur d'Anglais
- M. GASNIER, professeur d'EPS
- M. WOJTAS, professeur en Technologie

- M. PLUMAS, professeur en Histoire-Géographie

Il manque encore un-e professeur-e d'Espagnol pour 2,5 heures. Des pistes pour un recrutement sont explorées.

En Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap, nous accueillons Mme BOUDIN.

En agent d'entretien : Mme MELLIER

En Assistant d'Education :

- Mme WYNANT
- Mme DERASSE
- Mme CASTANHO

En Psy EN : Mme CHERBONNEL

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

II.c : DELEGATION DE SIGNATURE POUR M. PECHARD

Le président du Conseil d'Administration demande au Conseil à ce qu'une délégation de signature du Principal M. GUERIN soit accordée à M. PECHARD, Principal Adjoint, pour :

- toute décision concernant l'orientation des élèves ;
- toute prise de sanction.

Cette délégation de signature aura pour effet toute la durée de l'occupation du poste d'adjoint par M. PECHARD.

Les membres du Conseil d'Administration autorisent, à l'unanimité, la délégation de signature du Principal M. GUERIN au Principal Adjoint M. PECHARD.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du mardi 04 octobre 2022
N° de la séance : 1

II.d : MISE A JOUR DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)

Pour rappel, il y a deux protocoles PPMS :

- Protocole Risques majeurs ;
- Protocole Intrusion.

Dans le cas de l'intrusion, les autorités académiques demandent la formalisation de deux stratégies possibles :

- Se cacher ;
- S'enfuir.

Ce dernier a été mis à jour puisqu'il n'était pas acté dans notre document transmis aux autorités.

Le lieu de rassemblement se situe au stade.

Un exercice PPMS aura lieu le mardi 11 octobre 2022 à 10H35, à la fin de la pause de récréation. C'est la stratégie de s'enfuir qui sera l'objet de l'exercice. Mais pour une première fois, cet exercice se fera dans le calme et sera très encadré.

L'objectif de ce PPMS sera en fait de montrer aux élèves le chemin vers le stade

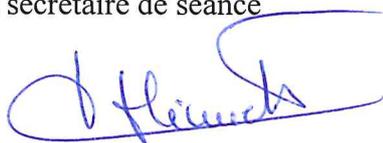
M. FERRE, invité du Conseil d'Administration, propose de s'enfuir jusqu'au grand terrain derrière l'entreprise BARBIER, près du foyer Blanche-Neige. Puis, il pose la question suivante : « Que privilégier : s'enfuir ou se confiner ? »

Une discussion s'ouvre alors entre les différents membres du Conseil d'Administration pour évoquer les différentes situations possibles, afin d'adapter la meilleure posture qui soit en cas, soit de risques majeurs, soit d'intrusion.

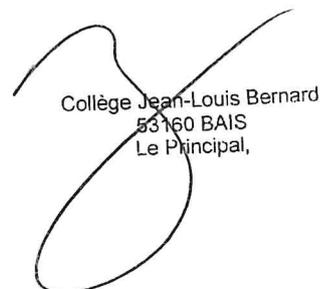
M. LEGRAS, professeur de mathématiques, affirme alors que cet exercice de PPMS sera un bon entraînement pour les élèves, afin de les préparer, dans leur vie future, à d'éventuelles situations à risques majeurs.

La séance est levée à 18h40.

La secrétaire de séance



Le Président de séance



Collège Jean-Louis Bernard
53160 BAIS
Le Principal,



BILAN ORCHESTRE A L'ECOLE Année scolaire 2021/2022

Identification de l'orchestre à l'école

Ville : **BAIS**

Nom de l'établissement scolaire : **Jean Louis Bernard**

Classe concernée (niveau et effectif) : **6èmes et 5èmes (27 élèves)**

Nom(s) du ou des enseignants éducation nationale concerné(s) (professeur des écoles ou professeur de musique) : **Alexandra Diole (professeure de musique du collège)**

Établissement d'enseignement musical partenaire : **Conservatoire du Pôle Culturel des Coëvrons**

Chef d'orchestre (nom et email) : /

Coordinateur du projet (nom, structure, fonction et email) : **Solenne Roman (pslenne@yahoo.fr)**

Professeurs d'instruments intervenant (noms et instruments enseignés au sein de l'orchestre) :

Solenne Roman (flûte traversière), Alexandre Galvane (saxophone), Quentin Lebailly (trombone et tuba), Mathieu Desthomas (trompette), Nicolas Marchand (percussions), Nathan Brault (clarinette).

Vie de l'orchestre

Avez-vous des témoignages, anecdotes, faits remarquables à nous raconter ? **Les élèves ont pu participer à plusieurs événements (portes ouvertes du collège, concert de printemps avec l'Harmonie de Bais, Baldifolies)**

Comment qualifieriez-vous le fonctionnement de l'orchestre ?

- sur le plan de la coordination entre différents partenaires (établissement scolaire, établissement d'enseignement artistique, collectivités) : **RAS**
- sur le plan de l'organisation (organisation horaire, locaux, ...) : **En amélioration**

- sur le plan musical : RAS
- sur le plan relationnel (entre les enfants eux-mêmes, entre les adultes et les enfants, entre les adultes eux-mêmes) : assez bon entre les élèves ; la communication entre adultes s'est améliorée

Avez-vous rencontré des problèmes depuis le démarrage du projet ? Si oui lesquels ?
Du fait du manque d'expérience en direction d'orchestre de la professeure de musique, quelques problèmes d'organisation dans le travail

Avez-vous fait évoluer le projet de départ, et de quelle manière ? En faisant participer les élèves à plusieurs concerts

Quels points d'amélioration pourriez-vous apporter à votre projet ? Davantage de dates et de concerts avec l'Harmonie de Bais

Quels projets l'orchestre a-t-il mené cette année ? Avec quels partenaires ?

- Soirée concert de l'ensemble Stadivaria avec une rencontre entre les musiciens et les élèves (avec le Pôle culturel des Coëvrons)
- Concert de printemps (avec l'Harmonie de Bais)

Sur quel répertoire les enfants ont-ils travaillé ? « L'hyme à la joie », « Vive le vent » ; « Oh when the saints » ; « Here's to you » ; « Winter » (arrangement réalisé par le professeur de saxophone, d'après « l'Hiver » d'Antonio Vivaldi)

Quelles conséquences la crise sanitaire a eu sur votre projet (organisation, financement, déroulement des séances, ...) ? Peu de contraintes cette année

Pour les orchestres qui ont déjà terminé un cycle (une génération au moins sortie du dispositif) :

Combien ont continué une pratique instrumentale à l'issue du projet ?

Quel dispositif a été mis en place pour les accueillir ?

Quelles nouvelles avez-vous des enfants qui sont sortis du dispositif orchestre à l'école ?

Pour l'établissement d'enseignement de la musique (école de musique / conservatoire)

Avez-vous fait évoluer votre méthode d'enseignement au sein de l'orchestre à l'école depuis le début du projet ? De quelle manière ?

Votre participation à ce projet vous a-t-elle amené à penser différemment votre pédagogie avec les élèves de votre école de musique/conservatoire ?

Des élèves issus de l'orchestre à l'école se sont-ils inscrits dans votre établissement durant le projet OAE ? Combien ?

Pour l'établissement scolaire

Quel impact l'orchestre a-t-il sur la vie de votre école/collège ? **Assez positif, les élèves sont plus en confiance et ont progressé tout au long de l'année**

Pensez-vous que les enfants bénéficiant de l'orchestre à l'école ont une attitude, un comportement différent des autres enfants de l'établissement ? **Oui, ils semblent plus sensibles à la musique et au vocabulaire évoqué en classe entière**

Quel est le regard des parents d'élèves sur le projet ? **Ils sont satisfaits de la mise en place des projets**

L'orchestre a-t-il changé leur rapport à l'école et aux enseignants ?

Lien avec le luthier

La convention signée avec notre association vous engageait à faire effectuer une maintenance annuelle des instruments chez un luthier spécialiste et à nous transmettre un inventaire à la fin de chaque année.

Avez-vous eu une relation régulière avec le luthier ? **Oui, lors de la mise en réparation des instruments**

Avez-vous rencontré des problèmes matériels ? **Non**

Êtes-vous satisfait de sa prestation ? **Oui**

Commentaires : **RAS**

Lien avec l'association Orchestre à l'École

Notre association a pour mission de vous apporter une aide tout au long de la vie de l'orchestre. Pour ce faire nous nous tenons à votre disposition pour tout conseil, organisation d'événements, mise en contact, proposition de répertoire, formation....

Comment qualifiez-vous vos échanges avec l'association ? Avez-vous des besoins particuliers ? Des propositions de services que nous pourrions vous apporter ?

Seriez-vous intéressé par la mise en place d'une formation sur mesure au sein de votre équipe ? **Oui**

Consultez-vous notre site internet : www.orchestre-ecole.com ? Peu souvent

Consultez-vous nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Youtube, LinkedIn) ? Si oui, lequel ou lesquels ? Peu souvent

Recevez-vous notre lettre d'actualité mensuelle ? Non

Si non, souhaitez-vous la recevoir (et à quel(s) email(s)) ? alexandra.diolo@ac-nantes.fr

Nous proposons désormais un document répertoriant l'ensemble de nos ressources (vidéos, parrainages, etc...), que vous pouvez consulter via ce [lien](#).

N'hésitez pas à nous transmettre les vidéos, photos, blogs... de votre orchestre. Nous sommes toujours à la recherche de contenus et de bonnes pratiques à partager.